

**HST 288 Immersion en archives
(3 crédits)
Été 2022**

Enseignant : Sophie Abdela

Bureau : E5-3126

Téléphone : (819) 821-8000 poste 62263

Courriel : Sophie.Abdela@USherbrooke.ca

Disponibilités : Sur rendez-vous

PLAN DE COURS
OBJECTIF

Appliquer les techniques de recherche et les méthodes d'analyse historique dans le cadre d'un projet intensif de recherche en archives. S'initier à la critique d'un corpus, formuler une problématique, traiter les données recueillies et en assurer la diffusion. Agir comme mentor auprès d'étudiantes et d'étudiants de niveau collégial.

CONTENU

Le cours porte sur l'histoire de la prison Winter et sur la criminalité de Sherbrooke et de sa région. Au-delà de l'histoire purement institutionnelle, il s'agira d'aborder plusieurs thématiques liées à l'enfermement et à la criminalité : la délinquance juvénile, la vie carcérale quotidienne, la médiatisation du phénomène pénitentiaire, l'évolution de la criminalité et de sa prise en charge par la justice. Les personnes étudiantes pourront faire sens de ces multiples facettes de l'histoire de la criminalité en s'appuyant sur l'historiographie du phénomène carcéral et un cadre théorique basé sur les régulations sociales.

CALENDRIER DU COURS

J1	8 août	<p>Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du plan de cours et des objectifs de l'école d'été - L'histoire d'une histoire : du châtiment au pénitencier - Le panoptique de Bentham : métaphore d'une société disciplinaire ? - Histoire locale : Sherbrooke et sa population - Intervention du consultant en numérique (J. Vachon) <p>Conférence : « Histoire locale : Sherbrooke et sa prison à la fin du XIX^e siècle » par Yanick Laverdière, Mhist</p> <p style="text-align: center;">*REMISE : RAPPORT DE LECTURE*</p>
J2	9 août	<p>Premier contact avec les archives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension de la source - Élaboration d'une stratégie de recherche - Première ébauche d'un objectif de recherche <p style="text-align: center;">*REMISE : DEVOIR 1*</p>

J3	10 août	Cueillette de données <ul style="list-style-type: none"> - Établir une démarche de traitement - Tester les catégories d'analyse - Dépouiller les archives Formation à la plateforme numérique (Joshua Vachon) *REMISE : DEVOIR 2*
J4	11 août	Cueillette et analyse préliminaire de données <ul style="list-style-type: none"> - Intégration des données dans la plateforme numérique - Établissement de tendances et analyses préliminaires *ENTRETIEN PRÉPARATOIRE AVEC L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE*
J5	12 août	Analyse des données <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction de vignettes communes et d'approfondissement - Exposés oraux *REMISE : VIGNETTES COMMUNE ET D'APPROFONDISSEMENT* *REMISE : DONNÉES DANS L'INFRASTRUCTURE NUMÉRIQUE* *REMISE : EXPOSÉS ORAUX*

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours mise sur la recherche en archives. La très grande majorité des séances sera donc consacrée à du travail d'équipe sur un corpus de sources sélectionné. Néanmoins, la semaine sera également composée d'exposés magistraux théoriques, de conférences et d'exposés techniques pour apprendre à manipuler une interface de cartographie historique.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les personnes étudiantes n'ont pas à se procurer un manuel pour le cours. Les lectures, toutes obligatoires, seront accessibles sur la plateforme Moodle (soit par un permalien, soit par document numérisé) et les étudiant.e.s sont responsables de se les procurer. Toutes ces lectures sont à faire avant la semaine du cours et sont susceptibles d'être incluses dans les évaluations.

ÉVALUATIONS

Évaluations	Date de remise	Pondération
Rapport de lecture	8 août au plus tard	10%
Devoir 1	9 août	5%
Devoir 2	10 août	5%
Plateforme numérique et vignette thématique	12 août	25%
Vignette d'approfondissement	12 août	25%
Exposé oral	12 août	25%
Évaluation par les pairs	12 août	5%

1) Rapport de lecture (note individuelle)

Les personnes étudiantes devront faire un rapport de lecture du texte suivant :

FYSON, Donald. "The Judicial Prosecution of Crime in the Longue Durée. Québec, 1712-1965". Dans Jean-Marie Fecteau et Janice Harvey, dir., *La régulation sociale entre l'acteur et l'institution. Pour une problématique historique de l'interaction*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005, p. 85-119.

Le rapport prendra la forme d'un résumé qui devra contenir les informations suivantes :

- La problématique de l'auteur;
- Son hypothèse;
- Les sources qu'il utilise;
- Le traitement qu'il en fait;
- Les grands points de son argumentation;
- Ses principales conclusions.

Format :

- Environ 5 pages excluant les pages liminaires, interligne et demi;
- Times New Roman, taille 12, justifié.

Le travail devra correspondre aux normes de présentation des travaux de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'université tant dans le format que dans les notes de bas de page et la bibliographie.

Les étudiants et étudiantes pourront trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographiques à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudes/documents-officiels#acc-16704-1961>

*Des points seront soustraits pour tout manquement au respect des normes de présentation à raison de 0,1% par erreur jusqu'à un maximum de 10% qui s'ajoute aux 15% liés au français.

*Politique de retard : aucun retard ne sera accepté. Après minuit, l'étudiant.e obtiendra 0%.

2) Devoirs 1 et 2 (note d'équipe)

À la fin du mardi et du mercredi, chaque équipe devra remettre un devoir. Ces évaluations permettront à la professeure de s'assurer de la bonne évolution du travail de chaque équipe et d'assurer un suivi plus serré si des difficultés surgissent. Les devoirs permettront aussi à chacune des équipes de faire le point sur leur évolution tant quant à la compréhension de la source que par rapport à la cueillette et à l'analyse des données.

3) Plateforme numérique et vignette thématique (note d'équipe)

Chaque équipe devra accumuler des données recueillies dans les sources et les intégrer dans une plateforme numérique afin de les organiser et de les communiquer. Les équipes seront notées sur la qualité des données intégrées et la pertinence des catégories d'analyse appliquées aux sources.

La vignette, rédigée en équipe, devra faire environ 500 mots et contenir plusieurs éléments :

- Une description de la thématique générale de l'équipe;
- Une question de recherche pertinente permettant de faire sens des données;
- Une description des sources mobilisées;
- Un résumé de la méthodologie de traitement appliquée pour l'exploitation de la source (informations ciblées, limites, catégories exclues, justification des choix méthodologiques);
- Une exposition des résultats préliminaires atteints par la collecte de données;
- Au moins un graphique ou une figure qui illustre de manière pertinente les données recueillies;
- Une première analyse des résultats, de leur signification, des tendances observées au regard du contexte socioéconomique local ou régional;
- La mobilisation de deux sources textuelles ou iconographiques;
- Les notices complètes des sources utilisées;
- Un renvoi vers trois lectures pertinentes en regard de la thématique et/ou des résultats préliminaires.

4) *Vignette d'approfondissement (note individuelle OU d'équipe)*

Chaque personne étudiante devra produire, soit seule ou en équipe de deux, dans la plateforme numérique, une vignette portant non plus sur une réflexion globale, mais sur des exemples concrets. Les équipes peuvent, pour bien s'orienter, se référer aux exemples et pistes fournis dans les aide-mémoire.

Le choix du cas/élément/thématique ciblé relève entièrement de l'étudiant.e. Néanmoins, l'étudiant.e doit s'assurer d'établir le lien entre l'élément précis qu'il a choisi d'étayer et les tendances plus larges que la cueillette de données lui a permis de mettre en lumière.

La vignette devra contenir les éléments suivants :

- Un texte de 250-300 mots contenant : une description de l'enjeu choisi, une justification des sous-ensembles de données mobilisés et une analyse de leur signification au regard de la masse de données accumulées et, si possible, du contexte local;
- Au moins un graphique ou une figure qui illustre de manière pertinente les données particulières utilisées;
- Une source textuelle ou iconographique;
- La notice complète des sources utilisées;
- Un renvoi vers une lecture complémentaire (ne doit pas être comprise dans la vignette commune).

5) *Exposé oral (note d'équipe (15%) ET individuelle (10%))*

À la dernière journée de l'école d'été, chaque équipe devra présenter au reste de la classe les résultats de ses recherches. Il s'agira de mettre en commun les différentes conclusions, tendances et analyses préliminaires que chaque équipe sera parvenue à dresser. L'exposé reprend donc en large partie les éléments contenus dans les différentes vignettes produites par les équipes.

Chaque exposé, d'une durée d'environ 25-30 minutes, devra contenir les éléments suivants :

- Rappel de la thématique;
- Nature, particularités et critique du corpus;
- Question de recherche ayant guidé la rédaction de la vignette commune;
- Grille d'analyse constituée, méthode de cueillette et de traitement des données;
- Premières analyses des résultats et tendances observées;

- Présentation de la démarche et des résultats des vignettes d'approfondissement;
- Utilisation de la plateforme numérique en tant qu'appui visuel.

6) *Évaluation par les pairs*

5% de la note individuelle seront attribués par les autres membres de l'équipe. Chacun des membres de l'équipe devra remplir une grille d'évaluation pour chacun de ses coéquipiers. Celle-ci sera fournie à l'étudiant.e. Il s'agit d'évaluer l'implication et la contribution de chaque étudiant.e dans le projet commun à travers toute la semaine.

Évaluation du français écrit

Les étudiant.e.s devront porter attention à la qualité de la langue écrite dans toutes les évaluations écrites. Ils ou elles peuvent perdre jusqu'à **15% de la note**, à raison de 0,25% par faute. Il est donc important que chaque étudiant.e relise bien ses évaluations avant de les rendre.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Ces dernières années, une augmentation très marquée des cas de plagiat a été constatée. Le règlement des études définit le plagiat comme suit :

« ...le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ».

Le plagiat constitue un délit sérieux. Selon la gravité du cas, des sanctions disciplinaires seront imposées, allant de l'obligation de reprendre un travail, à l'attribution de la note finale « E » pour l'activité pédagogique.

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invité(e)s à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire :

https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/2017-08-25_VRE_Document-informatif-VF.pdf

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

BIBLIOGRAPHIE

- BACKHOUSE, Constance. *Petticoats and Prejudice : Women and Law in Nineteenth-Century Canada*. Toronto, Women's Press, 1991.
- CELLARD, André. *Punir, enfermer et réformer au Canada, de la Nouvelle-France à nos jours*. Ottawa, Société historique du Canada, 2000.
- CLICHE, Marie-Aimée. « Filles-mères, familles et sociétés sous le Régime français ». *Histoire sociale-Social History*, vol. 21, no 41, 1988, p. 39-69.
- DE BONVILLE, Jean. *La presse québécoise de 1884 à 1914 : genèse d'un média de masse*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1988.
- DESAULNIERS, C. « La peine de mort dans la législation criminelle de 1760 à 1892 ». *Revue générale de droit*, vol. 8, no 1, 1977, p. 141-184.
- DUFRESNE, Martin. « La police, le droit pénal et le crime dans la première moitié du XIX^e siècle : l'exemple de la ville de Québec ». *Revue juridique Thémis*, vol. 34, no 2, 2000, p. 409-434.
- EMSLEY, Clive, et Louis A. KNAFLA, dir. *Crime History and Histories of Crime : Studies in the Historiography of Crime and Criminal Justice in Modern History*. Westport, Conn., Greenwood Press, 1996.
- FECTEAU, Jean-Marie, et al. « Répression au quotidien et régulation punitive en longue durée le cas de la prison de Montréal, 1836-1913 ». *Déviance et société*, vol. 30, no 3, 2006, p. 339-353.
- FECTEAU, Jean-Marie, et Janice HARVEY, dir. *La régulation sociale entre l'acteur et l'institution : pour une problématique historique de l'interaction*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005.
- FECTEAU, Jean-Marie. *La liberté du pauvre : sur la régulation du crime et de la pauvreté au XIX^e siècle québécois*. Montréal, VLB, 2004.
- . *Un nouvel ordre des choses : la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du*

- XVIIIe siècle à 1840*. Montréal, VLB, 1989.
- FOUCAULT, Michel. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard, 1975.
- FYSON, Donald, Louisa BLAIR et Patrick DONOVAN. *Étagères et barreaux de fer : une histoire du Morrin Centre*. Québec, Septentrion, 2016. 256 p.
- FYSON, Donald. *Magistrats, police et société. La justice criminelle ordinaire au Québec et au Bas-Canada (1764-1837)*. Montréal, Hurtubise, 2010.
- GODIN, Pierre, *La lutte pour l'information : histoire de la presse écrite au Québec*, Montréal, Le Jour, 1981.
- HUPPÉ, Luc. *Histoire des institutions judiciaires du Canada*. Montréal, Wilson et Lafleur, 2007.
- KESTEMAN, Jean-Pierre. *Histoire de Sherbrooke*. Sherbrooke, Éditions GGC, 2000-2002, 4 vol.
- KNAFLA, Louis A., dir. *Crime and Criminal Justice in Europe and Canada : Essays*. Waterloo, Ont., Wilfrid Laurier University Press, 1985 (2e édition).
- LAPERRIÈRE, Guy. *Les Cantons-de-l'Est*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.
- LAPLANTE, Jacques. *Prison et ordre social au Québec*. Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, 1989.
- LEBLANC, Jean-Pierre. *Brève histoire de la presse d'information au Québec*. Centre de ressources en éducation aux médias, 2003.
- MASCIOTRA, Vincent. « Quebec Legal Historiography, 1760-1900 ». *McGill Law Journal*, vol. 32, no 3, 1987, p. 712-732.
- MOREL, André. « Les crimes et les peines : évolution des mentalités au Québec au XIX^e siècle ». *Revue de droit*, vol. 8, 1978, p. 384-396.
- OLIVER, Peter. « *Terror to Evil-Doers* » : *Prisons and Punishment in Nineteenth-Century Ontario*. Toronto, Osgoode Society-University of Toronto Press, 1998.
- POUTANEN, Mary Anne. « Images du danger dans les archives judiciaires : comprendre la violence et le vagabondage dans un centre urbain du début du XIX^e siècle, Montréal (1810-1842) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, no 3, 2002, p. 381-405.
- SMART, Carol, dir., *Regulating Womanhood*. New York, Routledge, 1992.
- WEAVER, John C. *Crimes, Constables and Courts : Order and Transgression in a Canadian City, 1816-1970*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1995.